

Est

BAS-RHIN • HAUT-RHIN • MEURTHE-ET-MOSELLE • MEUSE • MOSELLE • VOSGES • CÔTE-D'OR • NIÈVRE • SAÔNE-ET-LOIRE • YONNE • DOUBS • JURA • HAUTE-SAÔNE • TERRITOIRE DE BELFORT

Responsable régional, Laurent Miguet

9, place Kléber, 67000 Strasbourg • Tél. : 03.88.32.26.48 • Fax : 03.88.32.32.23 • laurent.miguet@groupe-monteur.fr

VOSGES

Le Toit vosgien ose le bois et la paille de grande hauteur



La résidence Jules-Ferry, avec huit étages en structure de bois massif, est certifiée Passivhaus. La construction parvient à un bilan carbone positif de 1100 t de CO₂.

Avec huit étages en structure de bois massif, la résidence Jules-Ferry, de Saint-Dié (Vosges), s'impose en référence européenne tant par sa hauteur que par ses performances thermiques. Après avoir mobilisé des ressources et compétences locales, le Toit vosgien réceptionnera en janvier un bâtiment d'exception dont les charges d'eau chaude, de chauffage et de ventilation se réduiront à 132 euros par an pour des appartements clairs et spacieux.

Chantier propre et rapide

Faite de bois et de paille, la construction certifiée Passivhaus conjugue photovoltaïque, géothermie profonde et exposition bioclimatique pour parvenir à un bilan carbone positif de 1100 tonnes de CO₂, contre un bilan négatif de 600 tonnes de CO₂ pour une solution classique béton-polystyrène-PCV.

Implantée sur une parcelle de 2500 m² à l'emplacement d'une ancienne école des années Jules Ferry, la résidence se compose de deux bâtiments regroupant 26 logements de type T3 et T4. Sa construction mobilise 4,1 millions d'euros HT. Architecte du cabinet ASP de Saint-Dié, Antoine Pagnoux a prévu des appartements traversants éclairés par un balcon orienté plein sud. L'apport solaire permet d'assurer 30% des besoins en chauffage par rayonnement direct. Le bureau d'études thermiques vosgien Terranergie a obtenu une étanchéité à l'air deux fois inférieure aux standards passifs, grâce à la structure en panneaux massifs complétée par une isolation continue de 40 cm. Les parois extérieures en fibres végétales paille et bois contribuent à la circulation de la vapeur d'eau et à la régulation hydrodynamique du bâtiment. Sept cents

caissons préfabriqués enfermant hermétiquement des bottes de paille ont permis à l'entreprise Sertelet de réaliser un chantier propre et rapide. Le bureau d'études alsacien Ingénierie bois a contribué à cette première européenne, aucun autre immeuble n'ayant pour l'heure osé le R+7 avec ce matériau renouvelable.

Expérience pionnière

Pionnier des logements sociaux à ossature bois, le Toit vosgien a édifié un bâtiment R+3 en 2000, puis un R+5 en 2010. «Le premier test a répondu à la réglementation thermique 2012 avec douze ans d'avance», s'enorgueillit Jean-Marc Gremmel, directeur de l'Entreprise sociale pour l'habitat. Les performances de la résidence Jules-Ferry attirent les clients: les 26 appartements ont déjà suscité une soixantaine de demandes. ■ Pascale Braun

NANCY NORD

La CCI remet le port à flots

La chambre d'industrie et de commerce de Meurthe-et-Moselle va remettre en service le terminal de transport combiné rail-route de Champigneulle, qu'elle gère depuis octobre. Désaffectée depuis une décennie, la plate-forme accueillera ses premiers trains de marchandises en janvier. Le mode fluvial s'ajoutera au rail et à la route, grâce aux travaux que Nancy Port, exploitant du port de Frouard, engagera en mars 2014 pour un montant de 3,7 millions d'euros. Le bureau d'études Berest assurera la maîtrise d'œuvre d'une plate-forme de conteneurs de 10000 m² qui fonctionnera en réseau avec les futures installations portuaires mosellanes de Thionville et de Metz. ■ P. B.

VOSGES

Ecoconstruction : le pôle labellisé

Le label national EcoQuartier encourage les acteurs de la reconversion d'une filature du XIX^e siècle en centre de formation à l'écoconstruction, première étape d'un projet urbain à Fraize. La communauté de communes de la Haute-Meurthe s'appuie sur l'assistance du parc naturel régional des Ballons-des-Vosges et du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement des Vosges. Après la requalification du site par l'Etablissement public foncier de Lorraine, l'aménagement du centre de formation et de sensibilisation démarrera fin 2013. Le projet s'appuie sur les études de faisabilité (Eco-Avenir, Redd, Actéon) et de reconversion (Ascendense architecture, AUP Lorraine, Vitalis, TECC, Sefiba).

■ Laurent Miguet